

**MESSAGE ADRESSÉ AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION D'ÉTUDE
SUR
LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE QUÉBÉCOISE**

***Par les 1200 travailleurs sylvicoles à l'emploi des groupements forestiers du
Bas-Saint-Laurent***

INTRODUCTION

Nous avons décidé de profiter des travaux de la Commission pour vous dire que les travailleurs de notre région sont exaspérés, découragés et offusqués de la façon dont ils sont traités.

Cette Commission parle de gestion de la forêt publique. Et bien nous, on va vous parler comment on vit le régime forestier dans la vie de tous les jours comme travailleur forestier et pourquoi il ne marche pas.

PROBLÉMATIQUES

1^{er} il n'y a pas de planification

→ à chaque année, c'est toujours pareil, on ne sait jamais quand on va commencer, ni pendant combien de semaines on va travailler.

→ les travaux ne sont jamais prêts à temps. Au cours des dernières années, on a souvent débuté à la mi-juillet pour finir avec les premières neiges alors qu'on pourrait débuter à la mi-mai pour finir à la fin d'octobre. On reste à la maison à attendre pendant la plus belle période du printemps. Trouvez-vous ça normal ?

→ en plus on ne peut même pas avoir une garantie d'être réembauché l'année suivante.

→ savez-vous quelle sorte de stress ça nous cause ? et pour notre famille ? comment voulez-vous faire des projets sans jamais savoir si on va avoir les moyens de les réaliser !!!

→ ce n'est pas de la faute de nos employeurs car ils ne savent jamais à l'avance quand les contrats peuvent être signés et pour combien d'hectares. C'est pour ça qu'on dit qu'il n'y a pas de planification et ça cause beaucoup de stress aux travailleurs toute cette incertitude.

2^{ième} mesures de contrôle et cadre normatif excessifs

- en plus des conditions difficiles de terrain (la chaleur, les mouches, la pluie) on exige beaucoup de nous. Il faut travailler fort pour satisfaire à la fameuse norme.
- mettez vous deux minutes à la place du travailleur. Il faut s'ajuster continuellement lorsqu'on change de morceau. Les espacements entre les arbres sont différents, les essences à prioriser ne sont pas les mêmes.
- on fait des travaux en forêt publique et en forêt privée. Les normes ne sont pas pareilles et en plus il faut être productifs pour espérer avoir un salaire décent à la fin de la semaine.

3^{ième} pas de récolte de bois, pas de travaux d'aménagement

- une autre aberration du régime, c'est qu'il faut couper du bois pour pouvoir faire des travaux d'aménagement. Ça va bien quand les industriels récoltent leur bois, mais quand ils décident de ne pas couper comme on l'a vu l'année dernière, les travaux d'aménagement ne se font pas ou bien ils commencent très tard en saison.

4^{ième} gestion trop centralisée

- pour qui est fait ce régime-là ? - les procédures administratives sont lourdes - les délais épouvantables ! Dans quelle sorte de "Carcan" sommes-nous ? Est-ce nécessaire ?
- tout le monde le dit : "les forestiers, les gens de la faune, L'Observatoire, la Vérificatrice, tout le monde" ça n'a pas de bons sens ?

→ *la population a perdu confiance dans la gestion provinciale. Nous, on pense qu'on peut se fier à des organismes qui peuvent planifier en région le travail pour des gens de la région. Il est possible d'avoir une gestion régionale avec les différents utilisateurs de la forêt, applicable à la réalité de la région.*

5^{ème} taux forfaitaire

→ *le système est cloisonné parce que tout se calcule en taux à l'hectare. Il n'y a pas de marge bénéficiaire, ni facteur de risque dans les taux qui sont calculés. Donc, les employeurs n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre, si bien qu'il n'y a presque rien pour les travailleurs qui sont au bout de la chaîne de ce système.*

→ *le système est conçu pour avoir de l'eau toujours sous le menton; juste pas assez pour ne pas se noyer mais si on veut sortir la tête de l'eau, on nous recale ! Nous sommes déroutés de voir mesure après mesure normes après normes, idées après idées s'établir dans nos forêts sans jamais avoir un minimum de respect pour les gens qui vivent de cette ressource.*

RÉPERCUSSIONS

→ *comment voulez-vous intéresser un jeune à faire ce métier-là dans des conditions aussi pitoyables ? On le voit bien, la relève est pratiquement inexistante et la main d'œuvre actuelle est vieillissante.*

→ dans de nombreuses paroisses, la forêt est le seul gagne-pain possible. Est-ce que le gouvernement veut fermer des paroisses en étouffant tranquillement les travailleurs ? Si non, pouvons-nous bâtir notre avenir avec ça ? Où sont tous les beaux projets de développement rural ou régional ? Si ça continue comme ça, on va parler de forêt déshabitée...

CE QUI NOUS ATTEND EN 2004

- Il y a 4,3 millions de dollars de moins par rapport à l'an dernier.
- en forêt privée, on parle d'une coupure provinciale de 4 millions de dollars pour la forêt privée, ce qui représenterait une perte de 1 million pour notre région. C'est un recul inacceptable.
- des centaines d'emplois seront perdus.

CONCLUSION

Au Bas-Saint-Laurent, la forêt publique et la forêt privée sont intimement interreliées car ils occupent 50 % chacun du territoire. Toute décision prise pour l'une ou l'autre a des répercussions directes pour les travailleurs. Tout ce que l'on veut c'est de vivre dignement de ce métier que nous aimons et on ne veut surtout pas s'exiler pour pouvoir travailler comme certains le souhaiteraient.

Les coupures annoncés par le gouvernement sont inacceptables pour une région comme la nôtre qui vit de la forêt. C'est un manque de vision de développement d'autant plus que ce gouvernement a toujours répété que les régions sont importantes et qu'ils doivent vivre de leur ressource.

Nous espérons que vous avez pris bonne note de nos propos et que les problématiques vécues dans le régime forestier, que nous dénonçons sera considéré dans les recommandations que vous ferez dans votre rapport au gouvernement.

Pour le court terme, nous poursuivons nos efforts pour se faire entendre du gouvernement.

Merci !

Rimouski, le 21 avril 2004

*Pour nous joindre :
220, avenue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, G0K 1M0
tél. (418) 798-8851
courriel : fogcbsl@globetrotter.net*